

# PLAN D'ACTION 2019-2020

---

RESEAU FRANCOPHONE DES MINISTRES EN CHARGE DE  
L'ECONOMIE NUMERIQUE

## **I- Rappel**

Le Réseau Francophone des Ministres en Charge de l'Economie Numérique est un creuset d'échange et de partage, un espace d'apprentissage mutuel. Il a pour mandat de contribuer à la mutualisation des efforts afin d'accroître les performances du secteur de l'économie numérique dans l'espace francophone, mais aussi de permettre aux acteurs francophones de peser d'un poids certain dans la mise en place des régulations internationales de l'économie numérique. Il s'agit pour les ministres francophones de partager les expériences, les bonnes pratiques et les leçons apprises lors de la mise en œuvre des initiatives dans le domaine de l'économie numérique dans les pays membres de l'OIF.

La mise en place du Réseau Francophone des Ministres en charge de l'Economie Numérique s'inscrit dans le cadre de la Francophonie institutionnelle qui dispose en effet d'une longue tradition de réseaux thématiques, multisectoriels et intégrés.

La philosophie du réseau est "la diversité au service de l'émergence numérique francophone".

De façon spécifique les objectifs principaux du réseau sont :

- mobiliser des ressources et de l'expertise de haut niveau en matière de politiques publiques de développement de l'économie numérique ;
- favoriser la concertation et le plaidoyer des Ministres chargés de l'économie numérique sur des enjeux majeurs concernant les nouvelles régulations internationales et l'insertion harmonieuse dans l'économie numérique mondiale ;
- échanger les bonnes pratiques de politiques publiques en matière du numérique ;

## **II- Axes d'action prioritaires identifiés**

Les axes prioritaires concernent :

- le développement de politiques et stratégies nationales et régionales favorables à l'innovation, l'entrepreneuriat, la concurrence et l'emploi dans le numérique (y compris une fiscalité intelligente et des mécanismes favorisant de nouveaux modèles économiques) ;
- l'harmonisation et l'alignement des législations nationales avec l'ambition à terme de créer une zone favorisant l'innovation technologique et sociale ;
- la promotion des contenus francophones et leur visibilité (ou) dans le cyberspace (à travers, entre autres, la labélisation) ;

- la mise en place de stratégies nationales de cybersécurité et de protection des données personnelles (avec l'encouragement à la mise en place des outils et mécanismes des infrastructures critiques d'information) ;
- le renforcement des capacités et la place des femmes et des jeunes dans le numérique.

### Plan d'action 2019

En lien avec les axes d'actions prioritaires, les activités du réseau pour l'année 2019 s'articuleront autour de trois (03) objectifs. Il s'agit de :

**Objectif 1 :** Rendre opérationnel le réseau ;

**Objectif 2 :** Promouvoir l'innovation, l'entrepreneuriat durable dans le numérique et la diffusion de la valeur numérique au sein de l'espace francophone ;

**Objectif 3 :** Promouvoir l'utilisation de la langue française dans la conception et la diffusion des technologies et des sciences émergentes, pour les secteurs de la recherche, de l'enseignement et de la formation en entreprise

#### Tableau de mise en œuvre des actions

OBJECTIFS	ACTIONS	RESULTATS	INDICATEURS
Rendre opérationnel le réseau	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre à disposition local du secrétariat permanent du réseau</li> <li>- recruter le secrétaire permanent et les deux assistants</li> <li>-superviser l'élaboration du plan stratégique du réseau et les documents de gestion du SP</li> <li>- organiser la première réunion des experts pays et la conférence ministérielle pour la validation et l'adoption des documents stratégiques du réseau ;</li> <li>-mobiliser les ressources pour le fonctionnement du SP et pour l'animation du réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'unité administrative du secrétariat est opérationnelle ;</li> <li>Ressources disponibles pour la mise en œuvre des actions du réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un local équipé disponible ;</li> <li>- 01 SP et 02 assistants recrutés et installés ;</li> <li>-le plan stratégique du réseau disponible</li> <li>- les documents de gestion du SP disponibles</li> </ul>
Promouvoir l'innovation, l'entrepreneuriat durable dans le numérique et la diffusion de la valeur numérique au	<ul style="list-style-type: none"> <li>-informer et sensibiliser sur les opportunités de formation et d'entrepreneuriat dans le numérique notamment pour les femmes et les jeunes ;</li> <li>-définir le mode de transfert de technologie entre pays membres afin de réduire la fracture numérique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-amélioration de l'indice d'innovation des pays membres du réseau</li> <li>-la réduction de la fracture numérique</li> </ul>	-indice d'innovation

sein de l'espace francophone	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser un atelier régional sur les thèmes entrepreneuriat numérique et captation de la valeur économique du numérique ;</li> <li>-contribuer au développement et à la mise en œuvre des stratégies de promotion de l'entrepreneuriat numérique ;</li> <li>-favoriser l'identification et l'échange de bonnes pratiques en matière d'entrepreneuriat numérique</li> <li>-faciliter la participation active des pays membres du réseau à la normalisation internationale sur le commerce électronique ;</li> <li>-contribuer à la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire dans les pays membres favorisant le développement des jeunes pousses numériques ;</li> </ul>	entre les pays membres du réseau - augmentation du nombre d'entrepreneurs numériques notamment les femmes et les jeunes	
Promouvoir l'utilisation de la langue française dans la conception et la diffusion des technologies et des sciences émergentes, pour les secteurs de la recherche, de l'enseignement et de la formation en entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un lexique français des termes et concepts liés à la conception des technologies et des sciences émergentes ;</li> <li>-encourager l'utilisation de la langue française dans l'enseignement, la recherche et la formation dans le domaine du numérique ;</li> <li>- inciter à l'utilisation de la langue française dans l'innovation numérique</li> </ul>	Existence d'un lexique français des termes et concepts liés à la conception des technologies et des sciences émergentes	Lexique disponible et partagé

### **Les outils ou moyens d'action du réseau**

La mise en œuvre de ces actions utilisera les moyens comme information, sensibilisation, plaidoyers auprès des parties prenantes et nécessite l'adhésion de tous les membres

### **Partenariat**

La mise en œuvre de ce plan d'action s'appuiera sur les partenaires publics et privés et les organisations internationales.